



À l'école Joseph-Henrico, vivons en harmonie!

CODE DE VIE 2021-2022

Notre code de vie préconise une manière de vivre ensemble en français appuyée sur des valeurs de **sécurité**, de **civilité**, de **persévérance** et d'**honnêteté**. Non seulement avons-nous à cœur la réussite de nos élèves, nous encourageons ceux-ci à se dépasser, se responsabiliser en tant qu'apprenants à tous âges dans un milieu de vie harmonieux et respectueux envers soi, les autres et son environnement. Nous désirons avoir des élèves mobilisés à s'améliorer au point de vue académique et social. Pour ce faire, vous trouverez dans les pages suivantes, les règles de conduite à suivre à l'école, au service de garde, dans l'autobus scolaire, dans la cour de l'école et lors des sorties scolaires :

SÉCURITÉ (Sphère encadrement)

Règle # 1

J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.

- **Ainsi, j'apprends** à me protéger et à protéger les autres;
- **Ainsi, je préviens** les situations conflictuelles et dangereuses;
- **Ainsi, je participe** à créer un milieu de vie sécuritaire.

- Je circule calmement en marchant dans les corridors;
- Je joue dans les endroits qui me sont assignés;
- Au signal, je cesse toute activité et je prends mon rang;
- J'utilise les objets et les équipements en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés;
- J'apporte des aliments qui ne contiennent pas d'arachides et de noix;
- Je ne partage aucun aliment avec mes pairs;
- Dans l'autobus, je circule calmement et je reste assis à la place qui m'est assignée.
- Le chamaillage, le tirailage et la bousculade sont interdits.

CIVILITÉ (Sphère vivre ensemble)

Règle # 2

*** J'adopte une attitude et un langage qui favorise un climat respectueux.**

Règle #3

*** Respect du code vestimentaire prévu par l'équipe-école.**

- **Ainsi, j'apprends** à bien vivre avec les gens autour de moi;
- **Ainsi, je préviens** les situations conflictuelles;
- **Ainsi, je contribue** à créer un climat agréable et respectueux.

- Je prends un temps d'arrêt pour m'exprimer avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre;
- Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique ;
- Je porte l'uniforme de l'école en tout temps.
- Je porte le costume d'éducation physique. (un short – un t-shirt de l'uniforme – des bas et des espadrilles)
- J'enlève le couvre-chef à l'intérieur de l'école.

HONNÊTETÉ
(Sphère vivre ensemble)

Règle # 4

Je m'engage à dire la situation réelle.

- **Ainsi, j'apprends** à développer mon estime de soi et mon bien-être;
- **Ainsi, je préviens** les malentendus;
- **Ainsi, je contribue** à créer un environnement paisible et à régler une situation rapidement.

- a) Je dis la vérité ;
- b) J'accepte les conséquences de mes choix ;
- c) J'apprends de mes erreurs.

PERSÉVÉRANCE
(Sphère réussite éducative)

Règle # 5

Je m'engage activement et positivement dans ma vie scolaire.

- **Ainsi, j'apprends** à utiliser les outils à ma disposition, à mieux gérer mon temps et à respecter les échéanciers;
- **Ainsi, je développe** ma fierté, mon autonomie et mon sens des responsabilités;
- **Ainsi, je me donne** toutes les chances de réussir.

- a) Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu ;
- b) Je fais le travail demandé ;
- c) Je cherche des moyens à ma disposition pour surmonter un défi.

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors du transport scolaire.

Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Le plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école www.csmb.qc.ca/josephhenrico .

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION :

*« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

VIOLENCE :

*« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*